



Succession bien immobilier

Par **rose77**, le **30/11/2016** à **16:48**

Bonjour Madame, Monsieur,

Je vous explique ma situation, je suis âgé de 33 ans, étant plus jeune (25 ans) j'ai voulu acheter un appartement pour y vivre, mais n'ayant pas la possibilité de faire un crédit immobilier afin d'emprunter seule, mes parents ont donc fait le crédit et l'achat à leur nom. A l'heure actuelle je rembourse tous les mois le crédit immobilier. J'ai 2 frères âgé de 30 ans et 28 ans. Ma question est : comment faire actuellement pour que le bien soit désormais à mon nom ? Qu'est ce que mes parents doivent faire pour que ce bien me revienne qu'à moi et ne soit pas partagé entre mes frères. Mes frères ne souhaitent pas non plus de cette appartement étant donnée que c'est moi seule qui rembourse tous les mois le crédit. comment faire pour que mes parents le mette a mon nom sans que cela soit trop compliqué? quelle est la meilleure marche à suivre et la plus avantageuse? Est ce que une donation uniquement à moi est suffisante? sans payer de taxe particuliere?

Cordialement